

Le nouveau SDER est arrivé !

Le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) oriente les décisions du quotidien de tous les Wallons : habitat, cadre de vie, déplacements, implantation des activités économiques, maintien des commerces et services publics de proximité, urbanisme, conservation des espaces verts. Inchangé depuis 1999, il réclamait une modernisation ambitieuse.

Le nouveau SDER a été adopté le 7 novembre 2013 par le Gouvernement wallon, une stratégie qui permettra à la Wallonie de rencontrer les défis démographiques, économiques, énergétiques, climatiques et environnementaux qui se dressent devant nous. Le document détermine les orientations territoriales à court, moyen et long terme d'une trajectoire essentielle pour rendre le territoire wallon prospère et attractif. Il comprend un projet de territoire ambitieux pour mettre la Wallonie sur les rails d'une prospérité durable.

Une large consultation

L'enquête publique sur le projet de SDER est organisée du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014. Elle permettra à tous les citoyens, puis aux 262 communes wallonnes de consolider ce document capital.

Des séances de présentation du nouveau SDER sont organisées en Wallonie Picarde aux dates et lieux suivants:

Ma. 10/12, 19h à Ath, L'écran, Site Burbant, Rue du Gouvernement
Lu. 16/12, 19h à Mouscron, Salle d'Atelier X, Bvd Industriel, 58, Bât.E
Ve. 20/12, 19h à Tournai, Hotel de ville, Rue Saint Martin, 52

Les 3 documents soumis à enquête publique :

- Le **Diagnostic territorial**
- Le **Projet de SDER**
- Le **Résumé non technique et l'Evaluation environnementale**

Téléchargeables sur <http://henry.wallonie.be/SDER>

Les modalités de l'enquête publique seront prochainement détaillées sur <http://SDER.Wallonie.be>